

NEUVILLE-AUX-BOIS ■ Le bassin d'apprentissage fixe a été inauguré

Idéal pour apprendre à nager

La communauté de communes de la Forêt (CCF) a officiellement inauguré le Bassin d'apprentissage fixe (BAF) implanté à Neuville-aux-Bois.

De nombreuses personnalités ont participé à cette cérémonie, dont Marianne Dubois, députée ; Jean-Pierre Sueur et Hugues Saury, sénateurs ; François Bonneau, président de la Région et Marc Gaudet, président du Département.

« Apprendre à nager à tous les élèves est une priorité nationale inscrite dans le socle commun de connaissances et de compétences, précise une circulaire de l'Éducation nationale. » C'est par ces mots que Marie-Claude Donnat, présidente de la CCF, a rappelé les objectifs du projet et détaillé son déroulement technique.

Un vaste chantier lancé fin 2017

Construit en 1978, cet équipement ne répondait plus aux normes actuelles. Un programme a donc été élaboré, présentant deux alternatives : la rénovation ou la construction d'un



ÉQUIPEMENT. De nombreuses personnalités ont participé à la cérémonie d'inauguration.

nouvel équipement. La communauté de communes a vite penché pour la première option, la deuxième s'avérant trop onéreuse.

Le projet de 2016 incluait, essentiellement, la rénovation du bâtiment, l'amélioration du traitement de l'eau, l'optimisation du traitement énergétique et l'amélioration de

l'accueil et du confort des usagers. Une quinzaine d'entreprises ont participé à ce chantier, dont les travaux ont débuté en octobre 2017, pour un coût global de 1.062.000 euros.

Marie-Claude Donnat a remercié les institutions pour leurs aides financières (*voir ci-contre*), sans lesquelles le projet n'aurait pas pu voir le jour. ■

■ SUBVENTIONS

Aides. L'opération a été subventionnée à hauteur de 760.700 euros, soit 71 % du coût du projet. Le conseil départemental a apporté 448.265 euros ; le conseil régional 212.500 euros et l'État (DETR) 100.000 euros.